

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-228

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu la demande de l'entreprise RAMERY Reseaux rue de la Meuse 62470 CALONNE RICOUART afin
de garantir le bon déroulement des travaux mise en gaz rue de Bergues à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera limitée à 30km/h au droit des travaux route de Bergues (RD916), et ce, **à partir du 12 octobre 2022 et pour la durée des travaux estimée à 60 jours.**

ARTICLE 2 : une signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise RAMERY Reseaux et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire temporaire par l'entreprise RAMERY Reseaux et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise RAMERY Réseaux

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.

Fait à WORMHOUT, le 6 octobre 2022

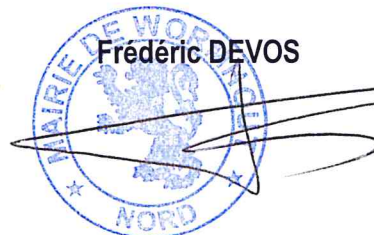
Le Maire,

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 06/10/2022

Le Maire,

Frédéric DEVOS





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : GRDF Prénom :
Dénomination : Représenté par : RAECKELBOOM
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : ..

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : RAMERY RESEAUX ARTOIS LITTORAL Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
rue de la MEUSE
Code postal 62470 Localité : CALONNE RICOUART Pays :
Téléphone 03.21.61.33.70 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : .. reseauxartois.dict@ramery.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
RUE DE BERGUES
Code postal 59470 Localité : WORMHOUT

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
MISE EN GAZ RESEAU
Date prévue de début des travaux : 12/10/2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 60 Date de début de réglementation 12/10/2022
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue 3m
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) ..

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : **30** km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

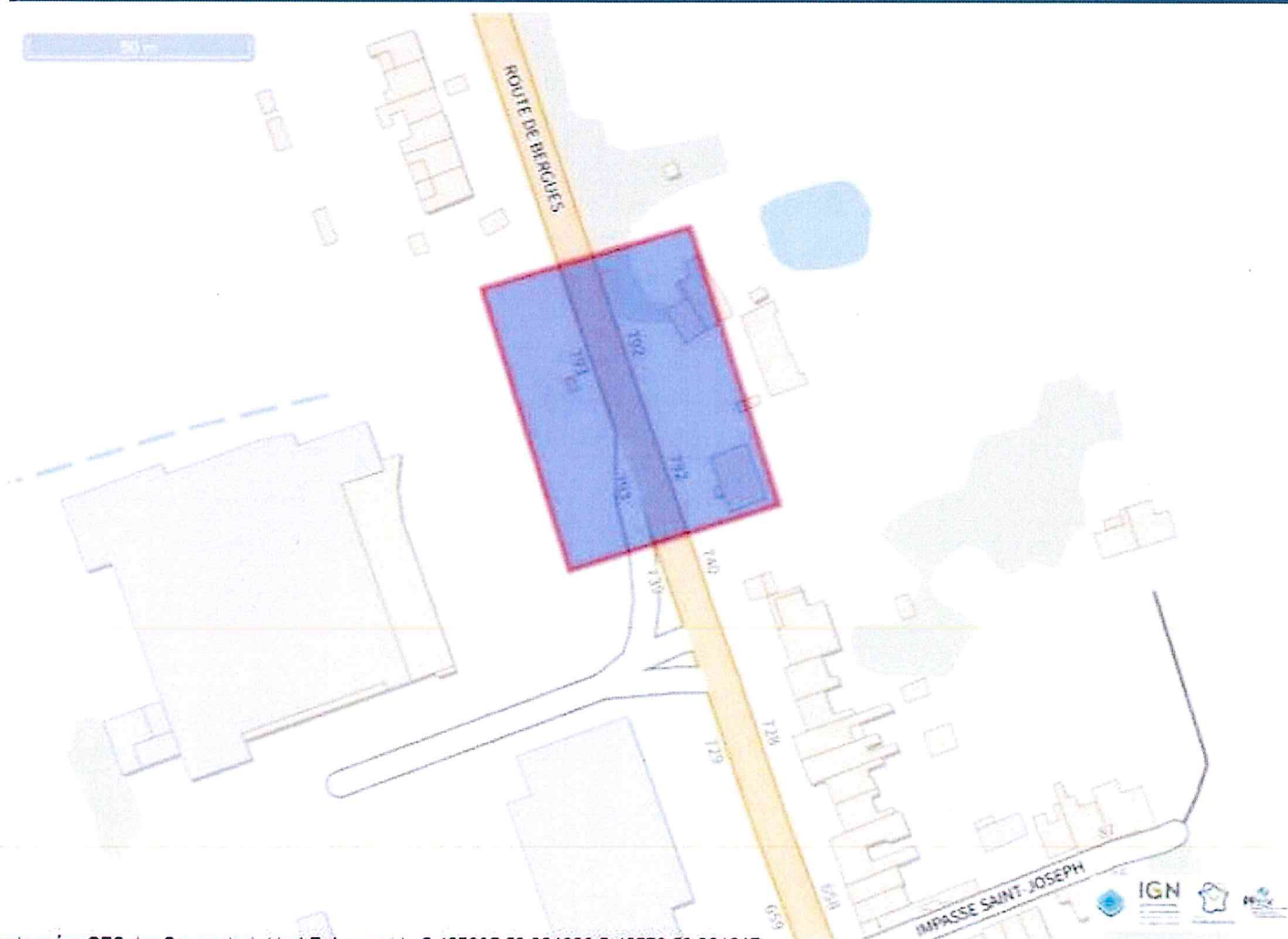
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **CALONNE RICOUART**

05/10/2022

Nom : **RAECKELBOOM** Prénom : Qualité : **Le service DT/DICT**

Informations sur la localisation du chantier :



Coordonnées GPS des Sommets du(des) Polygone(s) : 2.462805 50.891333 2.46273 50.891317

|| Coordonnées GPS des Sommets du(des) Polygone(s) : 2.462805 50.891333 2.46273 50.891317